

DECLARATION SUR L'HONNEUR

DECLARATION SUR L'HONNEUR

En raison de la réglementation en vigueur concernant les ventes d'objets par les particuliers et **afin d'éviter tout recel ou vente illicite**, nous vous demandons de bien vouloir remplir le bulletin ci-dessous et indiquer la liste complète des objets mis en vente.

Je soussigné(e) : Mme, M, (EN MAJUSCULE)

NOM :

PRENOM :

TEL :

MAIL :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

demande l'autorisation de participer au vide grenier organisé du 03/07/2022 par l'Association Le Réveil des Falaises à Heuqueville.

N° carte d'identité :

Délivrée le :

Par :

Déclare sur l'honneur :

- Ne vendre que des objets personnels

- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Gratuité pour un emplacement de 2,50 mètres pour les Heuquevillais.

Gratuité pour 2 emplacements (5,00 mètres) pour les adhérents de l'Association.

Participation de 3,00€ pour les exposants hors commune pour un emplacement de 2,50 mètres et pour les emplacements supplémentaires.

Ci-joint règlement de € pour emplacement(s) pour une longueur de mètres.

LISTE DES OBJETS MIS EN VENTE :

.....
.....
.....
.....
.....

ATTENTION TOUT IMPRIME INCOMPLET OU ILLISIBLE SERA REFUSE

Le Signature

En raison de la réglementation en vigueur concernant les ventes d'objets par les particuliers et **afin d'éviter tout recel ou vente illicite**, nous vous demandons de bien vouloir remplir le bulletin ci-dessous et indiquer la liste complète des objets mis en vente.

Je soussigné(e) : Mme, M, (EN MAJUSCULE)

NOM :

PRENOM :

TEL :

MAIL :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

demande l'autorisation de participer au vide grenier organisé du 03/07/2022 par l'Association Le Réveil des Falaises à Heuqueville.

N° carte d'identité :

Délivrée le :

Par :

Déclare sur l'honneur :

- Ne vendre que des objets personnels

- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Gratuité pour un emplacement de 2,50 mètres pour les Heuquevillais.

Gratuité pour 2 emplacements (5,00 mètres) pour les adhérents de l'Association.

Participation de 3,00€ pour les exposants hors commune pour un emplacement de 2,50 mètres et pour les emplacements supplémentaires.

Ci-joint règlement de € pour emplacement(s) pour une longueur de mètres.

LISTE DES OBJETS MIS EN VENTE :

.....
.....
.....
.....

ATTENTION TOUT IMPRIME INCOMPLET OU ILLISIBLE SERA REFUSE

Le Signature